

Image not found or type unknown



Separation d un bien immobilier

Par **dudule67000**, le **02/11/2009** à **21:35**

Bonjour,
Ma concubine et moi somme en separation mais nous avons acheté une maison en faisant un credit de 67000 euros environ et 30000 euros d apport personnel (venant du coté de la famille de mon ex concubine) celle ci est divisée a 75% pour mon ex concubine et 25% pour ma part.
Je voulais quelle etait la demarche la plus simple et la plus equitable possible (en fait je ne souhaite pas faire payer mon "ex" par respect pour elle et a cause de mes erreurs) comment faire pour qu elle est le moins possible a payer...Je precise qu elle ne roule pas sur l or et moi non plus..
Merci d avance